

MAIRIE DE SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
Département de la Vendée
Arrondissement de Fontenay-le-Comte

COMPTE ADMINISTRATIF 2019
PRESENTATION BREVE & SYNTHETIQUE DES INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du CGCT

1 – Eléments de contexte :

La commune de St-Hilaire-des-Loges, ancien chef-lieu de canton situé dans le sud-est vendéen, est peuplée de 2 013 habitants (INSEE) au 1^{er} janvier 2019. La barre symbolique des 2 000 habitants a été atteinte en 2014.

La commune se caractérise par son étendue géographique, avec une superficie de 3 520 hectares, mais également par un important réseau de voirie communale (62,751 km).

Son Conseil Municipal, élu en février 2018, est composé de 19 Conseillers Municipaux.

Le Maire, Mme Elisabeth LEBON, délègue une partie de ses fonctions à 5 adjoints et 3 conseillers municipaux.

2 – L'exécution du compte administratif 2019 :

a) Le budget de la commune se compose d'un budget principal et de 3 budgets annexes :

- Actions économiques pour la gestion des bâtiments communaux à vocation commerciale
(Tabac-presse, charcuterie et supérette)

➤ Résultat 2019 du budget : excédent de 1 237,74 €

- Assainissement pour la gestion du service public d'assainissement collectif
(Délégué à la SAUR par affermage pour la période 2011-2022)

➤ Résultat 2019 du budget : déficit de 32 813,76 €

- Lotissement pour la viabilisation et la commercialisation des parcelles du lotissement des Prés St Martin

➤ Résultat 2019 du budget : excédent de 343,00 €

- Budget principal ➤ Résultat 2019 du budget : excédent de 439 092,68 €

➤ Le **résultat consolidé** de l'exercice 2019 est donc excédentaire de **407 859,66 €**

b) Les principales dépenses d'investissement de l'année 2019 sont :

- travaux de voirie :	137 008,88 €
- travaux sur mairie (solde des marchés) :	96 365,38 €
- travaux sur bâtiments (dont Halles) :	73 506,31 €
- drainage terrain de foot :	43 788,00 €

c) Les principales ressources mobilisées en 2019 sont :

↳ Pour le fonctionnement :

- le produit des impôts et taxes :	774 889,01 €
- les dotations et participations :	737 095,22 €
- les produits des différents services :	125 855,05 €

↳ Pour l'investissement :

- le solde des subventions perçues pour les travaux de la mairie :	201 320,06 €
- le FCTVA sur les travaux réalisés en 2018 :	157 016,47 €
- les autres subventions perçues :	51 711,65 €

3 – Quelques indicateurs et ratios :

a) évolution des dépenses réelles de fonctionnement entre le CA 2018 et le CA 2019 : - 3,21 %

b) évolution des recettes réelles de fonctionnement entre le CA 2018 et le CA 2019 : - 0,81 %

c) part des charges de personnel par rapport aux charges de fonctionnement : 50,97 %

d) capacité d'autofinancement : 488 741 €

Elle représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels (indépendamment des plus ou moins-values de cession).

e) niveau d'endettement de la collectivité :

Encours de la dette au 31.12.2019 ⇒ 1 550 735 € soit 770 € / habitant.

f) capacité de désendettement de la commune au 31.12.2019 (e / d) : 3,17 années

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.

g) niveau des taux d'imposition (inchangés depuis 2003) :

Taxe d'habitation : 25,61 %

Taxe foncière (bâti) : 20,85 %

Taxe foncière (non bâti) : 54,95 %

Produit encaissé pour l'année 2019 : 701 687 € (*hors allocations compensatrices*)

4 – Effectifs de la collectivité :

Au 31 décembre 2019, la commune emploie :

16 agents titulaires (*14,97 Equivalents Temps Plein*) (1 cat. A / 1 cat. B / 14 cat. C),

4 agents contractuels dont 1 contrat aidé (CAE).

Fait à ST HILAIRE DES LOGES, le 4 mars 2020

Le maire, Mme Elisabeth LEBON